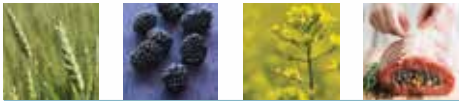




Gouvernement
du Canada

Government
of Canada



2011–2012

Rapport sur l'accès aux marchés du secteur agricole et agroalimentaire

Réouverture, maintien et croissance des marchés

Canada 

Note au lecteur

Les statistiques, les valeurs et autres faits que contient ce rapport nous ont été fournis par Statistique Canada, Agriculture et Agroalimentaire Canada et d'autres sources gouvernementales, ou par des sources privées, qui sont citées le cas échéant. À moins d'indication contraire, les montants sont en dollars canadiens.

© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, représentée par le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire (2012).

N° de catalogue A71-24/2012
ISSN 1928-8174
N° AAC 11922B

Pour plus de détails,
rendez-vous au www.agr.gc.ca
ou composez sans frais le 1-855-773-0241

Table des matières

Message des ministres.....	5
Équipe fédérale chargée de l'accès aux marchés.....	6
Plan d'action sur l'accès aux marchés.....	6
Réouverture, maintien et croissance des marchés prioritaires	8
Marchés établis	8
Corée du Sud	8
États-Unis	10
Japon	13
Mexique.....	14
Taiwan	15
Union européenne	16
Marchés émergents	19
Chine	19
Inde	22
Indonésie.....	24
Russie.....	24
Autres activités liées à l'accès aux marchés : faits saillants du monde entier	26
Conclusion	29



MESSAGE DES MINISTRES

Le gouvernement du Canada a lancé le plan de croissance des échanges commerciaux le plus ambitieux de toute l'histoire du pays. Nous travaillons d'arrache-pied pour conquérir de nouveaux marchés d'exportation dans les principales économies émergentes de la planète tout en continuant de resserrer et de développer les relations commerciales existantes. L'augmentation des exportations se traduit par un plus grand nombre d'emplois pour les Canadiens et par une croissance durable à long terme pour le Canada.

La réouverture, le maintien et la croissance des marchés d'écoulement des produits agricoles et agroalimentaires canadiens sont un volet important de notre plan. Avec des exportations annuelles d'une valeur supérieure à 40 milliards de dollars en 2011, le secteur agricole et agroalimentaire est l'un des grands moteurs de l'économie canadienne. L'amélioration de l'accès aux marchés pour les produits agricoles et agroalimentaires du Canada ne profite pas seulement aux vaillants producteurs agricoles du Canada et à leurs familles, mais aussi à tous les Canadiens.

Nous avons l'honneur de vous présenter le *Rapport sur l'accès aux marchés du secteur agricole et agroalimentaire 2011-2012*, qui témoigne de l'étroite collaboration entre, d'une part, Agriculture et Agroalimentaire Canada, l'Agence canadienne d'inspection des aliments et Affaires étrangères et Commerce international Canada, dans les administrations centrales et nos missions à l'étranger, et d'autre part, l'industrie et les gouvernements provinciaux et territoriaux, en vue de rouvrir, de maintenir et d'élargir les marchés d'écoulement des produits agricoles canadiens.

Ensemble, nous veillons à ce que les agriculteurs, les transformateurs et les exportateurs d'aliments offrent des produits de qualité supérieure aux consommateurs du monde entier. Grâce aux missions commerciales et à la coopération dans le secteur agricole, nous approfondissons et resserrons les relations commerciales du Canada. Grâce à la négociation d'accords de libre-échange avec les principaux marchés, nous cherchons à créer un environnement commercial prévisible et équitable. Nous nous efforçons de surmonter les mesures restrictives et les obstacles au commerce tout en faisant la promotion des approches fondées sur des principes scientifiques.

Qu'il s'agisse du bœuf, du porc, du canola, du blé, des légumineuses, de la zoogénétique ou de l'un ou l'autre des nombreux produits agricoles et agroalimentaires exportés par les producteurs et les transformateurs du Canada, nous sommes résolus à poursuivre ces efforts d'accès aux marchés et d'autres initiatives du genre afin d'améliorer les perspectives et la rentabilité de tout le secteur.



L'honorable Gerry Ritz
Ministre de l'Agriculture
et de l'Agroalimentaire



L'honorable Ed Fast
Ministre du Commerce international
et ministre responsable de la
Porte d'entrée de l'Asie-Pacifique

ÉQUIPE FÉDÉRALE CHARGÉE DE L'ACCÈS AUX MARCHÉS

L'Équipe fédérale chargée de l'accès aux marchés, qui se compose d'Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC), de l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) et du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI), mène ses activités au Canada et dans les missions canadiennes à l'étranger en adoptant une approche concertée pour défendre les intérêts du Canada à l'étranger. L'Équipe fédérale chargée de l'accès aux marchés collabore de près avec les intervenants du secteur pour rouvrir, maintenir et développer les marchés internationaux du secteur canadien des produits agricoles et agroalimentaires. Les efforts conjugués du gouvernement et de l'industrie permettent de reconnaître plus rapidement les problèmes d'accès aux marchés, que l'on s'efforce de résoudre avec détermination et de manière stratégique pour accroître la rentabilité, la compétitivité et les débouchés commerciaux. L'Équipe fédérale chargée de l'accès aux marchés tient compte des points de vue et des intérêts des intervenants du secteur agricole canadien pour cibler les activités d'accès aux marchés, fixer les priorités et affecter les ressources aux marchés et aux problèmes relatifs à l'ensemble des produits de base qui offrent le plus de potentiel.

PLAN D'ACTION SUR L'ACCÈS AUX MARCHÉS

Dix marchés prioritaires étaient dans la ligne de mire de l'Équipe fédérale chargée de l'accès aux marchés durant la période allant d'avril 2011 à juin 2012. Ces marchés ont été choisis après avoir consulté les intervenants du secteur, les provinces et les territoires, d'après une analyse des valeurs économiques et du potentiel des différents marchés.

Chaque marché prioritaire offre des possibilités réalisables et appréciables d'accès aux marchés, qui profitent à tous les secteurs et à toutes les régions du Canada (tout en sachant que chaque secteur et région a ses propres priorités et défis).

En plus des dix marchés prioritaires, l'Équipe fédérale chargée de l'accès aux marchés s'est employée à rétablir, à maintenir et à élargir l'accès aux marchés conformément aux accords de libre échange et aux négociations du gouvernement, pour garantir des retombées maximales et un accès utile découlant de ces initiatives, ainsi que de nombreux autres marchés à l'échelle mondiale qui offrent d'importants débouchés.

Les dix marchés prioritaires se composent à la fois de marchés établis et de marchés émergents.

Les **marchés établis** sont des marchés parvenus à maturité et dotés de réseaux efficaces et existants d'intervenants du gouvernement et d'organisations non gouvernementales ainsi que de mécanismes qui permettent de s'attaquer aux problèmes d'accès aux marchés. Ces marchés sont également définis par des liens commerciaux étroits avec le Canada. Les marchés établis sont : Taiwan, l'Union européenne, le Japon, le Mexique, la Corée du Sud et les États-Unis.

Les **marchés émergents** présentent un fort potentiel de croissance du produit intérieur brut (PIB) supérieur à 5 %, mais comportent également souvent des risques commerciaux plus élevés pour le secteur. Les marchés émergents sont : la Chine, l'Inde, l'Indonésie et la Russie.

À propos de chaque marché prioritaire, le présent rapport donne un bref aperçu du marché et de son importance pour le secteur agricole et agroalimentaire canadien. Il résume également les principales réalisations de l'équipe en matière d'accès aux marchés durant la période visée par le rapport, et recense les principaux problèmes d'accès aux marchés toujours non résolus. En outre, cinq « modèles de réussite » proposent une analyse plus approfondie des principaux exploits découlant des efforts déployés par l'Équipe fédérale chargée de l'accès aux marchés avec la collaboration de l'industrie, des provinces et des territoires.

RÉOUVERTURE, MAINTIEN ET CROISSANCE DES MARCHÉS PRIORITAIRES

MARCHÉS ÉTABLIS



CORÉE DU SUD

Contexte

Avec une population de 49 millions d'habitants, la Corée du Sud a enregistré un PIB de 1,1 billion de dollars US en 2011, dont le secteur agricole a représenté 2,6 %.

En 2011, la Corée du Sud a été le cinquième marché des exportations canadiennes de produits agroalimentaires, celles-ci se chiffrant à un peu plus de 1 milliard de dollars. Les cinq principales exportations canadiennes de produits agricoles en Corée du Sud en 2011 étaient le blé commun, le porc congelé, l'huile de canola brute, le porc frais et les peaux de vison.

L'établissement d'une étroite relation commerciale avec la Corée du Sud est une priorité pour le gouvernement du Canada. Le rétablissement en janvier 2012 de l'accès à la viande provenant de bovins canadiens âgés de moins de 30 mois a consolidé les relations commerciales et donné l'élan nécessaire pour réamorcer les discussions en vue d'un accord de libre échange. Le Canada collabore toujours avec la Corée du Sud pour résoudre les problèmes d'accès aux marchés, par exemple, en ce qui concerne le traitement des produits biologiques, les normes d'étiquetage des aliments génétiquement modifiés, la renégociation des conditions pour l'exportation de suif canadien et les problèmes d'accès liés aux bleuets frais et réfrigérés.

Réalizations en matière d'accès aux marchés

Bœuf

- En janvier 2012, après plus de huit ans, la Corée du Sud a rouvert son marché à la viande provenant de bovins canadiens âgés de moins de 30 mois. L'industrie canadienne du bœuf estime que, grâce à cette mesure, les ventes annuelles des producteurs canadiens atteindront 30 millions de dollars d'ici 2015.

Huile de canola

- Au début de 2012, la Corée du Sud a harmonisé ses taux tarifaires des huiles comestibles raffinées, en plaçant l'huile de canola raffinée sur un pied d'égalité avec les huiles comestibles raffinées concurrentes, dont l'huile de soja. Les exportations d'huile de canola canadienne en Corée du Sud ont totalisé 82 millions de dollars en 2011.

Génétique du bétail

- En avril 2011, à la demande du Canada, la Corée du Sud a approuvé l'utilisation d'un antibiotique de rechange pour le traitement des bovins donneurs d'embryons dans le certificat de santé des

embryons de bovins canadiens. En 2011, les exportations canadiennes d'embryons de bovin en Corée du Sud atteignaient 440 000 \$.

Faits saillants

- En 2011, les exportations canadiennes de viande de porc (fraîche et congelée) en Corée du Sud se sont chiffrées à plus de 200 millions de dollars.

Modèle de réussite :

Les efforts soutenus du gouvernement et de l'industrie ont conduit la Corée du Sud à rouvrir son marché au bœuf canadien



En mai 2003, la Corée du Sud a interdit les importations de bœuf et de produits du bœuf canadiens après la découverte du premier cas d'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) au Canada. Ce pays était le quatrième plus grand marché du bœuf du Canada en 2002, d'où la priorité pour le gouvernement du Canada de rétablir sans délai l'accès à cet important marché.

Les pourparlers bilatéraux étant au point mort, le Canada a décidé de contester la décision de la Corée devant l'Organisation mondiale du commerce (OMC), l'organe officiel de règlement des différends commerciaux, et a présenté une demande officielle en ce sens en 2009.

« Cela dit, nous ne sommes pas restés les bras croisés en attendant la décision de l'OMC, indique Jim Laws, directeur exécutif du Conseil des viandes du Canada. Le gouvernement et l'industrie ont plutôt continué d'insister sur le fait que le bœuf canadien respectait, et même dépassait, les normes établies par l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE) reconnues à l'échelle internationale. Nous avons aussi continué d'insister sur la qualité supérieure et la salubrité du bœuf canadien. »

L'Équipe fédérale chargée de l'accès aux marchés a poursuivi les pourparlers bilatéraux durant le processus de l'OMC et réussi à conclure un accord bilatéral. En janvier 2012, le Canada a rétabli l'accès au marché sud coréen pour le bœuf et les produits du bœuf provenant de bovins âgés de moins de 30 mois. Le Canada a donc demandé de mettre fin aux travaux de l'OMC en juin 2012.

Les producteurs de tout le pays se sont réjouis de savoir que le bœuf canadien pouvait de nouveau accéder au lucratif marché sud coréen – le dernier marché asiatique d'importance à lever l'interdiction frappant le bœuf canadien. Selon John Masswohl, directeur exécutif des relations internationales de la Canadian Cattlemen's Association, le rétablissement de l'accès pourrait se traduire par des ventes de plus de 30 millions de dollars pour les producteurs canadiens de bœuf d'ici 2015. À la mi juin 2012, plus de 30 expéditions commerciales de bœuf provenant du Canada ont passé la douane de la Corée du Sud.

Maintenant que le bœuf canadien peut de nouveau accéder au marché sud coréen, d'autres pourparlers pourront avoir lieu.



ÉTATS-UNIS

Contexte

Avec une population de plus de 311 millions d'habitants, les États-Unis (É. U.) sont la première économie mondiale. En 2011, le PIB des États-Unis s'est chiffré à 15,1 billions de dollars US, dont l'agriculture a représenté 1,2 %.

Le Canada et les États-Unis sont, l'un pour l'autre, le partenaire commercial le plus important et jouissent de la relation commerciale bilatérale la plus étendue au monde. Depuis la mise en œuvre de l'Accord de libre échange Canada-États-Unis et de l'Accord de libre échange nordaméricain, le commerce bilatéral de produits et services a presque triplé. En 2011, les échanges bilatéraux de produits et services se sont chiffrés à 708 milliards de dollars. Cette même année, le Canada a exporté pour plus de 19,5 milliards de dollars de produits agroalimentaires aux États-Unis, ce qui représente presque moitié de toutes les exportations agroalimentaires canadiennes. Les principales exportations agroalimentaires du Canada aux États-Unis sont les bovins sur pied, la viande de bœuf fraîche désossée, les produits de boulangerie, l'huile de canola et les pommes de terre congelées.

Publié en décembre 2011, le Plan d'action conjoint du Conseil de coopération Canada-États-Unis en matière de réglementation (CCR) fait état de 29 initiatives, dont 10 ont un rapport avec l'agriculture et l'alimentation, dans le cadre desquelles les deux pays chercheront à mieux harmoniser leurs régimes de réglementation. Le CCR se concentre sur trois domaines du secteur agricole et alimentaire : la salubrité des aliments, la production agricole et la commercialisation. Une coopération plus étroite en matière de réglementation dans ce secteur facilitera les activités commerciales entre le Canada et les États-Unis, renforçant du même coup le commerce bilatéral des produits agricoles et agroalimentaires.

Le gouvernement du Canada continue de vouloir résoudre les problèmes d'accès au marché des États-Unis et de minimiser l'impact des contentieux, des règlements et des textes législatifs des États-Unis. Parmi les secteurs prioritaires, mentionnons :

- l'harmonisation constante de la réglementation par l'entremise du CCR et de l'initiative Par-delà la frontière;
- la levée des restrictions attribuables à l'ESB toujours imposées aux petits ruminants destinés à la reproduction; les contentieux relatifs à la deuxième règle américaine sur l'ESB et les exportations de viande issue de bovins âgés de plus de 30 mois; la version définitive prévue de la Règle principale sur l'ESB, qui pourrait regrouper toutes les mesures relatives à l'ESB dans un même domaine du Code of Federal Regulations;
- la surveillance de l'*U.S. Food Safety Modernization Act*, qui prévoit des dispositions pour resserrer la surveillance des produits alimentaires canadiens et importés.

Réalisations en matière d'accès aux marchés

Canola

- En août 2011, la dernière usine canadienne de trituration de canola a été radiée de la liste des alertes à l'importation de la Food and Drug Administration (FDA) des États-Unis.
- En septembre 2011, la pétition du Canada adressée à l'Environmental Protection Agency (EPA) des États-Unis pour permettre que la norme sur les carburants renouvelables (RFS2) des États-Unis suive une approche globale, au lieu de prescrire la tenue de registres sur l'occupation des sols, a été approuvée. Grâce à cela, les biocarburants et les matières premières d'origine canadienne, en particulier le canola, auront accès à un marché dont on estime la valeur à environ 450 millions de dollars.

Céréales

- En août 2011, le ministère de l'Agriculture des États-Unis (USDA) a accepté de rétablir l'accès à l'importation des criblures de grain canadien aux États-Unis depuis les installations approuvées par l'ACIA. Les exportations annuelles de criblures de grain aux États-Unis peuvent atteindre 10 millions de dollars.

Bétail

- En novembre 2011, un comité d'experts de l'OMC a publié son rapport final stipulant que la mesure américaine d'étiquetage indiquant le pays d'origine (COOL) exerce une discrimination à l'égard du bétail étranger et n'est pas conforme aux obligations commerciales de l'OMC. En juin 2012, l'organe d'appel de l'OMC a confirmé cette décision.

Produits d'équarrissage

- En septembre 2011, le Canada a annoncé l'aboutissement des négociations d'un protocole visant l'exportation de farine de sang d'origine bovine aux États-Unis dont l'accès a été autorisé en 2007 dans le cadre de la deuxième règle sur l'ESB. La valeur des exportations canadiennes de farine de sang aux États-Unis est estimée à 4 millions de dollars par an.

Ovins et caprins

- En mars 2012, l'USDA a accepté d'autoriser le passage (à destination/par l'aéroport le plus proche) des petits ruminants (ovins et caprins) à travers les États-Unis en route vers un pays tiers. En 2002, soit la dernière année où les petits ruminants canadiens ont eu le droit d'entrer aux États-Unis, les exportations à destination de tous les pays ont été évaluées à 12 millions de dollars.

Faits saillants

- Le Canada et les États-Unis entretiennent la relation commerciale bilatérale la plus importante du monde, le commerce bilatéral des marchandises s'étant chiffré à 597 milliards de dollars en 2011.
- En 2011, le commerce bilatéral des produits agricoles s'est chiffré à plus de 38 milliards de dollars.
- Les exportations canadiennes de canola et d'huile de canola pour la production de biocarburants aux États-Unis sont évaluées à 450 millions de dollars.

Modèle de réussite :

Décision de l'OMC – Une victoire pour le Canada



En juin 2012, l'organe d'appel de l'OMC s'est rangé à l'avis du Canada qui prétendait que les exigences des États-Unis concernant l'inscription du pays d'origine sur les étiquettes (COOL) était discriminatoire pour les bovins et les porcs du Canada. Ces secteurs remportent ainsi une victoire, et la décision démontre également l'efficacité d'une collaboration entre le gouvernement et l'industrie.

Les mesures COOL, mis en œuvre par les États-Unis en 2008, a engendré des coûts importants. En effet, l'obligation de séparer les animaux importés des animaux élevés au pays, a conduit les acheteurs américains à cesser ou à limiter les achats de bovins et de porcs canadiens, ce qui s'est traduit par la perte de centaines de millions de dollars pour l'industrie canadienne.

Le Canada a immédiatement engagé des discussions bilatérales pour résoudre le problème. Les États-Unis ont toutefois refusé de modifier les mesures, ce qui a obligé le Canada à porter sa cause devant l'OMC. Le gouvernement du Canada, avec l'aide de la Canadian Cattlemen's Association (CCA), du Conseil canadien du porc (CCP) et du Conseil des viandes du Canada (CVC), n'a ménagé aucun effort pour défendre la cause du Canada et montrer que les mesures liées à l'EPO diminuaient la compétitivité et violaient les obligations commerciales des États-Unis à l'égard de l'accord de l'OMC sur les obstacles techniques au commerce.

« Nous avons été en mesure de coordonner un processus très complexe afin d'obtenir des preuves pour soutenir l'allégation de discrimination, souligne John Masswohl, directeur exécutif des Relations internationales du CCA. « Notre cause ne reposait pas uniquement sur des arguments juridiques, mais il fallait recueillir des données concrètes auprès des producteurs. Grâce à l'étroite collaboration entre le gouvernement du Canada et l'industrie, nous avons pu recueillir cette information et présenter de solides arguments dans ce dossier. »

L'affaire était complexe et coûteuse pour le gouvernement canadien et l'industrie, mais la décision de l'organe d'appel est irréversible et stipule que les États-Unis devront modifier les mesures relatives à l'inscription du pays d'origine sur sur l'étiquette pour qu'elle ne soit pas discriminatoire à l'égard des exportations canadiennes de bovins et de porcs.



JAPON

Contexte

Avec une population de plus de 127 millions d'habitants, le Japon est la troisième économie mondiale. Son PIB a augmenté de 4 % entre 2009 et 2010; toutefois, il a légèrement reculé en 2011, pour s'établir à 5,8 billions de dollars US. L'agriculture représente 1,2 % du PIB de ce pays. Le Japon est tributaire des importations pour 60 % de ses approvisionnements alimentaires, et ce chiffre n'a fait qu'augmenter au cours des cinq dernières années.

Le Japon est le premier marché du Canada en ce qui concerne les exportations de produits agroalimentaires, dont la valeur a atteint 3,7 milliards de dollars en 2011. Cela représente une hausse de 24 % par rapport à 2010. En 2011, les principales exportations de produits du Canada au Japon étaient les graines de canola, le porc, le blé et le soja.

Le Canada est résolu à resserrer ses liens économiques avec le Japon, et ce, en veillant à la fluidité des échanges entre les deux pays. Le Canada et le Japon ont amorcé des négociations dernièrement en vue de conclure un accord de libre échange global de grande qualité. Parmi les problèmes d'accès aux marchés, mentionnons le cas du bœuf pour inclure la viande provenant de bovins âgés de plus de 20 mois, celui des poivrons de serre frais en provenance de Colombie-Britannique et un système d'équivalence pour les produits biologiques.

Réalizations en matière d'accès aux marchés

Volaille

- En mai 2011, le Japon a levé toutes les restrictions liées à l'influenza aviaire frappant la volaille canadienne, rétablissant du même coup l'accès à cet important marché. En 2009, la dernière année complète au cours de laquelle le Canada a bénéficié d'un accès sans restriction, le Canada a exporté pour 11,7 millions de dollars de produits de la volaille au Japon.

Faits saillants

- En 2011, les exportations de viande provenant de bovins âgés de moins de 21 mois du Canada au Japon se sont chiffrées à 66 millions de dollars.
- En 2011, le Japon était le deuxième plus grand marché d'exportation du Canada pour les exportations de porc et de produits du porc, celles-ci se chiffrant à près de 900 millions de dollars.



MEXIQUE

Contexte

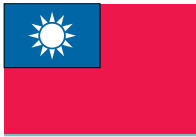
Avec une population de près de 110 millions d'habitants, le Mexique a enregistré un PIB (PPA) de 1,1 billion de dollars US en 2011, dont le secteur agricole a représenté 3,8 %.

Le Mexique est le 13^e importateur mondial de produits agroalimentaires, et le Canada figure parmi ses plus grands fournisseurs. En 2011, le Mexique a été le quatrième marché d'exportation du Canada pour les produits agroalimentaires, les exportations se chiffrant à 1,72 milliard de dollars. Les cinq principaux produits exportés par le Canada au Mexique en 2011 étaient les graines de canola, le blé commun, la viande de bœuf fraîche désossée, l'huile de canola et les graines à canaris.

Le commerce bilatéral des produits agricoles et agroalimentaires entre le Canada et le Mexique a régulièrement augmenté depuis que l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) est entré en vigueur en 1994. Le Canada cherche toujours à résoudre les problèmes d'accès aux marchés du Mexique, notamment l'interdiction frappant la viande issue de bovins âgés de plus de 30 mois en raison de l'ESB, la certification des expéditions de petits ruminants et les restrictions sur la viande de volaille à cause de l'influenza aviaire.

Faits saillants

- Le Mexique est le 13^e importateur mondial de produits agroalimentaires.
- En 2011, les exportations de graines et d'huile de canola du Canada au Mexique se sont chiffrées à plus de 900 millions de dollars.



TAIWAN

Contexte

Avec une population de plus de 23 millions d'habitants, Taiwan avait un PIB de 500,8 milliards de dollars US en 2011; le secteur agricole représentait 1,32 % du PIB.

En 2011, les exportations agroalimentaires canadiennes à destination de Taiwan se chiffraient à près de 204 millions de dollars et les cinq principaux produits agroalimentaires exportés étaient le porc congelé, les peaux de bovin, l'huile de canola, les aliments préparés et le poulet congelé.

En 2011, le PIB de Taiwan a atteint 4,4 %. Cette croissance économique rapide devrait se poursuivre et entraîner une hausse de la demande de viande, de produits laitiers et d'alcool. Une bonne part de cette demande accrue devrait être satisfaite par des importations.

Le gouvernement du Canada poursuit ses efforts en vue de résoudre les problèmes d'accès aux marchés, notamment pour les produits de la volaille, la viande de bœuf, les embryons bovins et les pommes fraîches.

Réalisations en matière d'accès aux marchés

Matériel génétique bovin

- En août 2011, après l'approbation du modèle de certificat délivré par l'ACIA, le Canada a obtenu l'autorisation d'exporter du sérum de fœtus de bovin (SFB) à Taiwan. Le Canada est l'un des rares fournisseurs de SFB à approvisionner le marché de Taiwan.

Volaille

- En juin 2011, les instances du Canada et de Taiwan sont parvenues à un accord sur un certificat d'exportation qui autorise la reprise des exportations de la plupart des produits de la volaille. La valeur des exportations canadiennes de produits de la volaille à Taiwan en 2011 se chiffrait à 16,8 millions de dollars.

Faits saillants

- En 2011, les produits de porc, de bœuf et de volaille importés par Taiwan à l'échelle mondiale ont totalité 854 millions de dollars.
- Les principaux produits agroalimentaires canadiens exportés à Taiwan ont été le porc, les peaux de bovin, l'huile de canola, les aliments préparés et le poulet congelé.



UNION EUROPÉENNE

Contexte

L'Union européenne (UE) est le plus vaste marché commun du monde, investisseurs étrangers et négociants. Elle compte 27 États membres et une population totale de presque 500 millions d'habitants, et son PIB se chiffrait à près de 17,6 billions de dollars US en 2011. L'agriculture représentait 1,8 % du PIB.

En 2011, l'UE était le deuxième partenaire commercial du Canada, et les exportations canadiennes de produits agroalimentaires à l'UE se sont chiffrées à 2,7 milliards de dollars. Les principales exportations étaient le soja, le blé dur, l'huile de canola, les graines de canola, le blé commun, le maïs et les lentilles.

Les relations commerciales entre le Canada et l'UE sont une priorité pour le gouvernement du Canada. Ce dernier s'emploie actuellement à conclure les négociations d'un accord économique et commercial global avec l'UE. Même si le Canada a réussi à résoudre d'importants problèmes d'accès aux marchés avec l'UE, il reste un certain nombre de questions à régler, notamment : la politique stricte de tolérance nulle de l'UE à l'égard de la présence de faibles quantités (PFQ) d'organismes génétiquement modifiés non approuvés par l'UE dans les produits alimentaires; l'interdiction frappant la ractopamine, qui est un additif pour l'alimentation animale, laquelle nuit aux exportations canadiennes de porc et de bœuf; le manque d'acceptation des méthodes de décontamination de la viande approuvées au Canada pour le bœuf; la non reconnaissance de l'équivalence des systèmes canadiens d'inspection des viandes.

Réalizations en matière d'accès aux marchés

Bœuf

- En janvier 2012, l'UE a accepté les changements apportés au programme canadien de certification de viande bovine exempte d'hormones. Conçu avec la collaboration de l'industrie canadienne, le protocole devrait permettre de simplifier les opérations et d'améliorer la position concurrentielle des exportateurs canadiens de viande de bœuf.
- En mars 2012, le Parlement européen a accepté de rehausser le contingent tarifaire du bœuf de la nation la plus favorisée (NPF) en ce qui concerne le bœuf exempt d'hormones, négocié par le Canada et les États-Unis à la fin de 2010 pour qu'il passe de 20 000 à 48 200 tonnes au mois d'août 2012. Cette augmentation entraîne la possibilité pour les exportateurs de réaliser de plus grandes économies d'échelle et de jouir d'un contexte commercial plus prévisible, en réduisant le risque que le contingent n'atteigne son plafond.

Canola

- En septembre 2011, AAC a fourni des données de télédétection pour permettre aux exportateurs

agréés de se conformer à la directive de l'UE sur les énergies renouvelables, tout en maintenant l'accès aux marchés européens des biocarburants. De 2010 à 2011, les exportations de graines de canola canadiennes à l'UE sont passées de 59 millions de dollars à 200 millions de dollars, et les exportations d'huile de canola brute sont passées de 24 millions de dollars à 221 millions de dollars.

Mention du pays d'origine sur l'étiquette

- En juillet 2011, l'UE a accepté de continuer d'exclure les denrées alimentaires de la liste élargie des denrées assujetties aux exigences relatives à la mention obligatoire du pays d'origine sur l'étiquette (COOL).

Canneberges

- L'UE a accepté de maintenir l'exemption tarifaire sur les canneberges importées à mélanger avec d'autres petits fruits et noix. Cette décision découle des renseignements échangés avec l'industrie européenne à la suite de la proposition de l'UE d'appliquer de nouveau un tarif de 17 %. Les exportations ont dépassé les 9 millions de dollars en 2011.

Lentilles

- En avril 2012, l'UE a adopté une limite maximale de résidus (LMR) de 10 ppm de glyphosate (Roundup) sur les lentilles. Cette décision a permis de résoudre un problème d'accès aux marchés remontant à février 2011 et garantit le maintien de l'accès aux marchés pour des exportations dont la valeur a dépassé 103 millions de dollars en 2010.

Ovins et caprins sur pied

- En juin 2012, en vertu de l'Accord vétérinaire entre le Canada et l'UE, l'UE a reconnu que le Canada avait le statut de pays officiellement exempt de brucellose aux fins d'exportation. Cette décision facilite l'exportation d'ovins et de caprins sur pied et de leur matériel génétique.

Produits biologiques

- En juin 2011, la reconnaissance d'équivalence Canada-UE des produits biologiques a été publiée dans le *Journal officiel de l'UE*, et a établi officiellement que le Régime Bio-Canada était l'équivalent du régime de l'UE, à l'exception des produits alimentaires transformés contenant des ingrédients qui n'ont pas été cultivés au Canada. L'industrie canadienne des produits biologiques estime à environ 46 millions de dollars la valeur des denrées et des produits biologiques canadiens qui sont exportés chaque année vers l'UE.

Biotechnologies végétales

- En juin 2011, l'UE a adopté une « solution technique » à la présence de faibles quantités d'OGM dans les aliments pour le bétail qui sont approuvés dans d'autres pays, mais pas encore dans l'UE. Il s'agit d'un important premier pas visant à assurer la prévisibilité du commerce des exportations canadiennes de céréales, de légumineuses et d'oléagineux; toutefois, cette solution n'est pas axée sur les risques et elle ne vise que les organismes figurant dans la liste des éléments à approuver dans l'UE.
- En décembre 2011, l'UE a accepté d'autoriser la PFQ de trois organismes GM du canola dont la production a cessé et qui peuvent être présents en très faibles quantités dans les céréales canadiennes. Cela permettra d'assurer la continuité d'accès et d'atténuer l'incertitude qui pèse sur les exportations canadiennes de céréales, de légumineuses et d'oléagineux vers l'UE, dont la valeur était supérieure à 1,5 milliard de dollars en 2011.

Blé

- En août 2011, l'UE a reconnu les méthodes d'échantillonnage et d'analyse canadiennes en ce qui concerne le blé (ochratoxine A) et a supprimé l'obligation de procéder à des analyses supplémentaires à destination. Cette acceptation des inspections avant l'exportation offre une plus grande certitude aux exportateurs canadiens.

Faits saillants

- Les exportations canadiennes de céréales, de légumineuses et d'oléagineux vers l'UE représentaient une valeur supérieure à 1,5 milliard de dollars en 2011.
- Les exportations canadiennes de denrées et produits biologiques vers l'UE se chiffrent à environ 46 millions de dollars par année.

MARCHÉS ÉMERGENTS



CHINE

Contexte

Avec une population de plus de 1,3 milliard d'habitants, la Chine est la deuxième économie en importance dans le monde. En 2011, son PIB s'est chiffré à 7 billions de dollars US, dont le secteur agricole représentait 10 %.

La Chine demeure le troisième principal marché d'exportation des produits agroalimentaires du Canada, les principaux produits exportés étant l'huile et le tourteau de canola, les graines de canola, les pois et les fourrures de vison. En 2011, la valeur des exportations canadiennes de produits agroalimentaires en Chine s'est établie à 2,7 milliards de dollars.

Le Canada s'efforce d'approfondir ses relations commerciales et économiques avec la Chine. Dernièrement, les deux pays ont publié conjointement l'Étude sur les complémentarités économiques, qui met en lumière la forte impulsion et le développement des relations bilatérales en matière de commerce et d'investissement. L'étude indique un certain nombre de complémentarités importantes et de possibilités de croissance, tout en relevant la nécessité de régler certaines difficultés, de manière à mieux tirer parti de ces complémentarités, notamment dans le secteur agricole et agroalimentaire. L'étude conclut que les gouvernements canadien et chinois devraient approfondir et renforcer leurs liens bilatéraux en matière de commerce et d'investissement à l'aide de politiques bilatérales pour s'assurer que les citoyens chinois et canadiens puissent continuer de préparer un avenir prospère et durable.

Parallèlement à l'industrie, le gouvernement du Canada continue de bâtir une puissante relation commerciale avec la Chine. D'importants accords ont été signés entre l'ACIA et l'Agence gouvernementale chinoise pour le contrôle de la qualité, l'inspection et la quarantaine (AQSIQ), et le marché s'est ouvert encore plus aux exportations de suif industriel de bovins canadiens vers des établissements chinois; on s'est également évertué à régler les problèmes liés à la jambe noire du canola. AAC a organisé en mars 2012 un atelier sur la salubrité des aliments à Ottawa à l'intention de plusieurs scientifiques et responsables de la réglementation chinois du nouveau centre pour l'évaluation des risques liés à la salubrité des aliments du ministère de la Santé de Chine. Les participants ont discuté de la méthode d'évaluation des risques liés à la salubrité des aliments du Canada, de la communication des risques et de l'utilisation des évaluations des risques à l'échelle internationale dans les politiques intérieures.

À l'avenir, les efforts du gouvernement du Canada se concentreront sur les dossiers suivants : élargir l'accès aux marchés pour le bœuf et les produits du bœuf du Canada; maintenir l'accès pour le canola; faire approuver par la Chine d'autres abattoirs de bovins canadiens pour l'exportation; reconquérir l'accès au marché chinois pour la volaille provenant de la Colombie-Britannique et du Manitoba; élargir l'accès au marché pour les cerises, la phléole des prés et les bovins sur pied.

Réalisations en matière d'accès aux marchés

Foin de luzerne

- En mars 2011, la Chine a approuvé un protocole de protection des végétaux qui autorise l'importation de foin de luzerne canadien. Entre mars et mai 2012, les exportations canadiennes de foin de luzerne en Chine se sont chiffrées à 220 480 \$.

Bœuf, produits du bœuf, suif et produits laitiers

- En juin 2011, un accord a été conclu pour permettre l'importation de viande désossée de bovins âgés de moins de 30 mois du Canada. Le Canada est ainsi devenu le premier pays touché par l'ESB à reconquérir l'accès au marché chinois pour le bœuf. L'industrie estime que la valeur du marché chinois s'établira à 110 millions de dollars lorsque le bœuf et les bovins canadiens pourront accéder au marché sans restriction.
- En août 2011, le Canada a négocié un nouveau certificat d'exportation de produits laitiers canadiens qui permet aux fabricants canadiens de produits laitiers qui répondent aux prescriptions de la réglementation d'exporter leurs produits en Chine. En 2011, la valeur des exportations canadiennes de produits laitiers en Chine s'est chiffrée à 3,84 millions de dollars.
- En février 2012, les deux pays ont signé l'*Accord de collaboration sur les questions d'inspection et de quarantaine pour l'accès aux marchés*. Celui-ci contient des dispositions sur les échanges techniques relatifs à l'exportation de viande non désossée et d'abats provenant de bovins de moins de 30 mois et la création d'un Groupe de travail technique conjoint sur les conditions d'exportation des bovins laitiers canadiens. Cet accord prévoit également l'engagement de procéder à des inspections sur place d'autres établissements d'exportation de viande bovine canadienne afin de faciliter le commerce du bœuf et des produits du bœuf.
- Par suite de la signature du protocole autorisant le commerce du suif durant la visite du premier ministre en Chine en février 2012, la Chine a confirmé, en mai 2012, que le commerce du suif de bovin canadien destiné à un usage industriel pourrait reprendre dans les installations d'importation chinoises approuvées. L'industrie estime que la valeur du marché chinois pour le suif canadien destiné à un usage industriel pourrait atteindre 50 millions de dollars par année.

Canola

- En juillet 2011, le Canada a obtenu la prolongation des mesures commerciales de transition octroyées par la Chine en 2010 au sujet de la jambe noire, un champignon répandu au Canada. Cette transition a permis de poursuivre l'exportation des graines de canola du Canada. En 2011, la valeur des exportations canadiennes de produits du canola en Chine s'élevait à 1,6 milliard de dollars.
- En février 2012, un protocole d'entente a été signé entre le Canada et la Chine pour appuyer les recherches visant à atténuer plus efficacement les risques liés à la jambe noire. Ces recherches devraient assurer la stabilité commerciale à long terme des produits de canola canadiens.

Faits saillants

- Les exportations canadiennes de légumineuses en Chine ont augmenté d'environ 67 000 tonnes en 2002 à plus de 586 000 tonnes en 2010, dont pratiquement toutes sont des pois.
- Les exportations canadiennes de porc et de produits du porc en Chine sont passées de 58,8 millions de dollars en 2010 à 201,8 millions de dollars en 2011.

Modèle de réussite :

Le canola canadien en Chine – Maintien de l'accès grâce à une intervention concertée rapide



En novembre 2009, un navire chargé de canola canadien destiné à la Chine se trouvait au milieu de l'océan lorsqu'on a appris que la Chine refuserait le canola dans lequel serait détecté *Leptosphaeria maculans*, mieux connu sous l'appellation de jambe noire. La Chine craignait que sa récolte de colza ne soit contaminée par cette maladie fongique.

Le gouvernement est rapidement entré en action pour trouver une solution afin de maintenir grandes ouvertes les portes de la Chine, qui, en 2008-2009, a importé 2,8 millions de tonnes de canola canadien, pour une valeur de 1,3 milliard de dollars. « Notre mandat nous a permis de faire exactement ce que cette crise exigeait, affirme Fred Gorrell, directeur général du Secrétariat de l'accès aux marchés d'AAC. En l'espace de cinq jours, nous avons atterri en Chine et avons travaillé d'arrache-pied pour que la frontière reste ouverte au canola canadien. »

Grâce à une collaboration étroite avec le Conseil canadien du canola et les instances chinoises, le Canada a obtenu une exemption autorisant le canola canadien à être livré aux usines de transformation chinoises situées loin des régions où était cultivé du colza. L'accord a été mutuellement bénéfique : la Chine a continué de recevoir du canola canadien de grande qualité pour satisfaire à ses besoins sans mettre en péril sa récolte de colza, tandis que l'industrie canadienne du canola a réussi à conserver l'accès à cet important marché.

Au cours des années qui ont suivi, les efforts sans relâche déployés par le Canada et la Chine ont abouti au maintien et à l'élargissement de l'accès au marché. En 2010 et 2011, l'accord sur les mesures de transition a été prolongé. En 2010, un projet de recherche conjoint gouvernement-industrie a été lancé afin de trouver une solution à long terme fondée sur des principes scientifiques. Ce projet a été prolongé en 2012 à la suite de discussions plus approfondies avec des spécialistes chinois.

Si ce précieux marché est resté ouvert, c'est grâce à l'approche intégrée et concertée d'AAC, de l'ACIA et du MAECI visant un objectif commun : préserver l'accès à l'un de nos plus importants marchés du canola.

D'autres produits de base pourront bénéficier des leçons tirées de cette expérience. Jim Everson, vice président des Affaires intégrées du Conseil canadien du canola, conseille à l'industrie et au gouvernement « de prêter une oreille attentive aux problèmes du pays importateur et de s'efforcer de trouver des solutions réalisables sur le plan commercial et opérationnel ».



INDE

Contexte

L'Inde est le deuxième pays le plus peuplé du monde, avec 1,2 milliard d'habitants. En 2011, le PIB de l'Inde était de 1,9 billion de dollars US, dont l'agriculture représentait 17,2 %.

L'Inde est le sixième plus important marché d'exportation de produits agroalimentaires du Canada. En 2011, les exportations de produits agroalimentaires du Canada en Inde se sont chiffrées à 640 millions de dollars. Les légumineuses (pois, lentilles et pois chiches) représentaient 98 % des exportations de produits agroalimentaires, et étaient suivies du lactosérum et des graines de moutarde. En plus d'être l'un des principaux débouchés des légumineuses canadiennes, l'Inde offre le potentiel d'être un marché prioritaire pour quantité d'autres produits agricoles canadiens, parmi lesquels les céréales, les oléagineux, la génétique animale, les fourrages, les graisses et les huiles, les aliments transformés, les boissons et les confiseries.

Le gouvernement est déterminé à tirer parti des solides relations tissées avec l'Inde pour trouver de nouveaux débouchés et renforcer les économies des deux pays. Le gouvernement négocie actuellement un accord de partenariat économique global avec l'Inde.

Le Canada continue d'œuvrer avec l'Inde à la résolution de problèmes d'accès aux marchés pour les produits suivants : légumineuses, céréales (blé, orge brassicole, avoine), graines de canola, animaux sur pied (bovins et porcs) et semence de bovin.

Réalisations en matière d'accès aux marchés

Chevaux

- En juin 2011, l'Inde a ouvert son marché aux chevaux de reproduction canadiens. Les importations de chevaux en Inde ont totalité 4,1 millions de dollars en 2011.

Légumineuses

- En août 2011, l'Inde a accepté de prolonger la dérogation de six mois sur la fumigation des légumineuses jusqu'au 31 mars 2012; cette mesure a été suivie en février 2012 d'une autre prolongation jusqu'à la fin de mars 2013. Le Canada et l'Inde s'efforcent toujours de trouver une solution durable. L'Inde est le plus important débouché des légumineuses canadiennes; la valeur de ce marché s'est chiffrée à 632,6 millions de dollars en 2011.

Faits saillants

- L'Inde est l'une des économies du monde qui connaît la croissance la plus rapide, puisque son taux de croissance annuel moyen est de 5,8 % depuis 20 ans.
- Le Canada a exporté pour 632,6 millions de dollars de légumineuses en Inde en 2011, soit une hausse de 217 millions de dollars par rapport à 2010.
- En 2011, les exportations agroalimentaires canadiennes en Inde ont totalisé plus de 640 millions de dollars.



INDONÉSIE

Contexte

Avec une population de 235 millions d'habitants, l'Indonésie a enregistré un PIB de 823 milliards de dollars US en 2011, dont le secteur agricole a représenté 14,7 %.

L'Indonésie a été le seizième marché des exportations agricoles canadiennes en 2011, avec une valeur d'environ 356 millions de dollars. En 2011, les principales exportations du Canada en Indonésie étaient le blé commun, les farines animales et tourteaux, les pois, l'extrait de malt et les frites surgelées. Les exportations d'aliments préparés et de produits de la mer du Canada affichent une importante croissance depuis quatre ans.

Le gouvernement du Canada s'efforce d'offrir aux exportateurs de produits agricoles et agroalimentaires canadiens un meilleur accès à ce marché en pleine croissance. Parmi les problèmes actuels d'accès au marché, mentionnons : l'interdiction frappant les produits de viande bovine non désossée, certains abats et le suif, les bovins sur pied, les ovins et les caprins ainsi que leurs embryons et leur semence; la reconnaissance du programme national de certification des pommes de terre de semence du Canada; les obligations commerciales à l'égard des cerises fraîches; la nécessité de reconnaître les systèmes de grandes cultures et de salubrité des aliments et des produits horticoles du Canada en vertu d'un nouveau règlement.

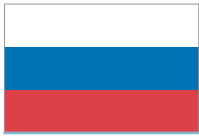
Réalizations en matière d'accès aux marchés

Produits d'équarrissage

- Le Canada a réussi à convaincre l'Indonésie de renoncer à son plan d'interdire provisoirement les sous produits canadiens d'équarrissage d'origine animale en réponse au 18e cas signalé d'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB), afin de protéger un marché d'une valeur d'environ 18 millions de dollars en 2011.
- En novembre 2011, le Canada a obtenu la délivrance de permis d'importation différés pour les expéditions de sous produits d'équarrissage d'origine animale. Cela a permis l'entrée en Indonésie d'environ 7 800 tonnes de ces produits et d'un envoi de farine de sang, pour une valeur estimée à 3,7 millions de dollars.

Faits saillants

- L'Indonésie devrait connaître une croissance annuelle moyenne de 6,5 % de son PIB en 2012, selon les prévisions de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).
- De 2010 à 2011, les exportations canadiennes de produits agroalimentaires et de produits de la mer en Indonésie ont augmenté de 50,3 % pour atteindre 372 millions de dollars.
- En 2011, le marché indonésien du blé canadien s'est chiffré à 297 millions de dollars et à 15 millions de dollars pour les exportations canadiennes de produits horticoles.



RUSSIE

Contexte

Avec une population de près de 142,9 millions d'habitants, la Fédération de Russie (Russie) a enregistré un PIB de 1,8 billion de dollars US en 2011, dont le secteur agricole a représenté 4,5 %. La Russie est l'un des plus importants importateurs mondiaux de produits alimentaires, surtout de viande.

En 2011, la Russie a été le treizième marché d'exportation du Canada en ce qui concerne les produits agroalimentaires. Les exportations totales de produits agricoles et agroalimentaires du Canada en Russie sont passées de 278 millions de dollars en 2010 à 448 millions de dollars en 2011. Les principaux produits exportés sont le porc, le bœuf, les aliments pour animaux de compagnie, les bovins et les porcs sur pied.

Après 18 ans de négociations intensives, la Russie est devenue membre à part entière de l'Organisation mondiale du commerce le 22 août 2012. Les engagements et les obligations de la Russie permettront d'établir un contexte commercial plus prévisible et stable à l'avenir.

On constate un constant regain d'intérêt de la Russie pour les produits et l'expertise du Canada. Le Canada est un partenaire idéal pour la Russie : il peut aider son secteur du bétail à développer tout son potentiel en lui donnant accès à des facteurs de production essentiels comme la machinerie, la technologie, les connaissances et l'expertise. C'est dans cette optique que le Canada et la Russie ont adopté un plan d'action bilatéral de collaboration qui avait été débattu à la réunion du Groupe de travail sur l'agriculture de la Commission économique intergouvernementale Canada-Russie en juin 2011.

Parallèlement, le Canada continue de vouloir résoudre les problèmes d'accès au marché russe, notamment en obtenant l'approbation d'établissements supplémentaires habilités à exporter des produits carnés et en négociant des certificats vétérinaires d'exportation conformes aux exigences de l'Union douanière (UD).

Réalisations en matière d'accès aux marchés

Approbation d'établissements supplémentaires du secteur de la viande

- À l'issue de la visite d'inspection de mai et juin 2011, 10 autres établissements ont été jugés aptes à exporter de la viande bovine en Russie. En juin 2011, la Russie était le cinquième plus grand marché des exportations canadiennes de bœuf.

Faits saillants

- En 2011, les importations annuelles moyennes de bovins et de matériel génétique animal de la Russie en provenance du Canada se sont chiffrées à 37,3 millions de dollars.
- Le Canada a été le plus important fournisseur de porcs de reproduction de race pure importés par la Russie en 2010, les exportations se chiffrant à 8 millions de dollars, soit environ le quart de la part du marché.
- En 2011, les exportations de produits agroalimentaires canadiens en Russie ont englobé la viande de porc, d'une valeur de 358 millions de dollars, la viande de bœuf, d'une valeur de 24 millions de dollars, et le soja, d'une valeur de 22 millions de dollars.

Modèle de réussite :

Leadership du Canada dans la collaboration internationale sur la présence d'une faible concentration d'OGM



On entend par « présence de faibles quantités » (PFQ) la présence accidentelle, d'une faible concentration, d'un matériel végétal génétiquement modifié (GM) dont la commercialisation est autorisée dans un ou plusieurs pays, mais qui ne l'est pas encore dans le pays importateur. Compte tenu de la rapidité avec laquelle de nombreux pays ont adopté

les cultures issues de la biotechnologie, on peut s'attendre à ce que les cas de présence de faibles quantités, et les perturbations commerciales qui en découlent, augmentent. « Une faible trace de matériel végétal génétiquement modifié non approuvé peut empêcher une livraison de grains, de semences, d'aliments ou d'aliments pour animaux d'entrer sur un marché d'importation. Les importateurs, les exportateurs et les producteurs perdent ainsi des millions de dollars tandis que les gouvernements et l'industrie sont confrontés à une augmentation des coûts pour la surveillance, le dépistage et l'analyse des risques », affirme Jim Everson, vice président des Affaires intégrées du Conseil canadien du canola.

La possibilité que de faibles quantités d'OGM soient présentes dans un produit est inévitable. Janice Tranberg de CropLife Canada explique : « Lorsque l'utilisation commerciale d'une culture GM est autorisée dans un pays, d'infimes quantités de ces cultures peuvent se mélanger à d'autres variétés ou productions végétales dans ce pays pendant la culture, la récolte, le transport, l'entreposage ou la transformation. Même en respectant rigoureusement les meilleures pratiques, il est difficile d'empêcher un tel mélange. Par conséquent, une culture génétiquement modifiée peut être présente en faibles quantités dans les produits agricoles que ce pays exporte. »

Sur la scène internationale, tout le monde s'entend sur la nécessité de régler la question de la présence de faibles quantités et d'en discuter au sein des organismes commerciaux mondiaux, comme la Commission du Codex Alimentarius, l'OCDE et la Coopération économique de la zone Asie Pacifique (APEC). En mars 2012, le Canada a organisé et coprésidé avec le Paraguay la première réunion internationale sur la présence de faibles quantités d'OGM. Des hauts fonctionnaires représentant 15 pays se sont réunis à Vancouver pour bien cerner la question et discuter des méthodes de gestion de la PFC. Au nombre des participants, mentionnons l'Argentine, l'Australie, le Brésil, le Canada, le Chili, le Costa Rica, les États-Unis, l'Indonésie, le Mexique, la Nouvelle-Zélande, le Paraguay, les Philippines, la Russie, l'Uruguay et le Vietnam. Des représentants de l'industrie canadienne ont également participé à la réunion, notamment le Conseil des grains du Canada, le Conseil canadien du canola et CropLife Canada.

La réunion de Vancouver a débouché sur un plan de travail international sur la présence de faibles quantités, qui décrit les secteurs propices à la collaboration internationale, ainsi que sur un énoncé international connexe présentant les orientations stratégiques, les objectifs et les intentions du groupe. La deuxième réunion internationale sur la présence de faibles quantités a eu lieu en septembre 2012 à Rosario, en Argentine.

Leadership du Canada dans la collaboration internationale sur la présence d'une faible concentration d'OGM (suite)

« La réunion de Vancouver nous a donné l'occasion de nous retrousser les manches, de bien cerner la question et d'établir la collaboration internationale nécessaire pour trouver de véritables solutions qui permettront de maintenir l'accès aux marchés, affirme Dennis Stephens du Conseil canadien du canola. La réunion est un pas important dans la bonne direction. Le Canada se devait d'exercer un leadership afin de donner l'impulsion requise pour opérer les changements. » Le travail préparatoire effectué à Vancouver a jeté les bases de la collaboration mondiale pour trouver des solutions globales à la présence de faibles quantités dans les produits.

AUTRES ACTIVITÉS LIÉES À L'ACCÈS AUX MARCHÉS : FAITS SAILLANTS DU MONDE ENTIER

Outre les réalisations en matière d'accès aux 10 marchés prioritaires, l'Équipe fédérale chargée de l'accès aux marchés s'est efforcée, avec le secteur et les provinces et territoires, d'améliorer l'accès aux marchés des pays suivants ainsi que de quantité d'autres pays du monde pour les produits agricoles canadiens.

Argentine

- En août 2011, le Canada et l'Argentine ont convenu d'un certificat d'exportation pour la semence de bovin. En 2011, les exportations canadiennes de semence de bovin en Argentine se sont chiffrées à 3,3 millions de dollars (soit environ 20 % de la valeur globale des importations par l'Argentine de semence de bovin).

Azerbaïdjan

- En février 2012, l'Azerbaïdjan a approuvé les conditions d'exportation qui autorisent l'entrée de bovins canadiens. Le matériel génétique des bovins laitiers devrait accaparer le gros des ventes. Il s'agit d'un marché nouveau pour les exportateurs canadiens et d'un pas important dans la relation commerciale entre le Canada et l'Azerbaïdjan en ce qui concerne les produits agricoles.

Bolivie

- En juin 2011, le Canada et la Bolivie ont approuvé la certification des exportations d'embryons de bovins.

Cambodge

- En octobre 2011, le Cambodge a ouvert ses portes aux porcs sur pied canadiens, offrant ainsi un nouveau marché aux producteurs et aux exportateurs canadiens. Les importations cambodgiennes de porcs reproducteurs sur pied, de tous les pays, ont totalisé 4 millions de dollars en 2011.

Colombie

- En février 2012, la Colombie a publié des résolutions visant l'adoption de contingents tarifaires sur le porc, le bœuf et les haricots, qui ont été négociés en vertu de l'Accord de libre-échange Canada-Colombie. En 2011, le Canada a exporté pour 2,15 millions de dollars de viande de bœuf, pour plus de 20 millions de dollars de porc et de produits du porc et pour plus de 58,8 millions de dollars de haricots en Colombie.

Conseil de coopération du Golfe

Le Conseil de coopération du Golfe (CCG) est un bloc commercial régional qui englobe Bahreïn, le Koweït, Oman, le Qatar, l'Arabie saoudite et les Émirats arabes unis (EAU).

- En juin 2011, le CCG a levé l'interdiction frappant l'importation de bovins sur pied. Des certificats de santé vétérinaire sont négociés individuellement avec chaque pays membre du CCG. En décembre 2011, le Canada et les EAU sont parvenus à un accord sur les certificats de santé des bovins sur pied.
- En juin 2012, le Canada et le Qatar ont conclu un accord sur les certificats de santé des bovins sur pied.
- En août 2011, le Canada est parvenu à un accord avec Oman sur les certificats de santé des exportations de lait et de produits laitiers destinés à la consommation humaine.

Équateur

- En mai 2011, l'Équateur a rouvert son marché à la semence de bovin. En 2011, les exportations canadiennes ont totalisé 204 000 \$, soit environ 12 % de la valeur totale des importations équatoriennes provenant des fournisseurs internationaux.

Honduras

- En juin 2011, le Canada et le Honduras ont signé un protocole d'entente sur les exportations de pommes de terre de semence canadiennes. En 2011, les importations de pommes de terre de semence au Honduras ont totalisé 1,64 million de dollars; le Canada a fourni 10 % de ce marché.

Malaisie

- En septembre 2011, le Canada a obtenu l'accès au marché de la Malaisie pour la semence et les embryons d'ovins et de caprins, d'une valeur approximative de 275 000 \$.

Moldavie

- Depuis août 2011, les bovins canadiens ont accès au marché de la Moldavie.

Pérou

- En juillet 2011, l'ACIA a commencé à utiliser le certificat d'exportation de porcs sur pied au Pérou, après que les deux pays se sont entendus sur les conditions d'exportation.
- En février 2012, le Pérou a rouvert son marché aux importations de bovins canadiens, dont la valeur est estimée à plus de 2,5 millions de dollars. En juin 2012, le Pérou a rouvert son marché aux produits dérivés de la viande de bœuf non désossée provenant d'animaux âgés de moins de 30 mois, à la viande de bœuf désossée provenant d'animaux de tous les âges et aux abats. Ce marché pourrait valoir jusqu'à 2 millions de dollars par an.

Philippines

- En avril 2011, le Canada a obtenu l'approbation d'un abattoir de viande de cheval en Alberta, inspecté en juin 2010, pour les exportations aux Philippines.
- En janvier 2012, l'accès au marché des Philippines pour les bovins, les ovins et les caprins sur pied a été obtenu. Les Philippines importent chaque année pour 9 millions de dollars de bovins et pour 300 000 \$ d'ovins et de caprins.

Serbie

- En septembre 2011, le Canada a obtenu l'accès au marché de la Serbie pour les ovins et les caprins sur pied. Selon l'industrie, la valeur initiale de ce nouveau marché serait d'environ 25 000 \$.

Singapour

- En mai 2011, Singapour a levé toute restriction liée à l'influenza aviaire imposée à la volaille canadienne. Les exportations canadiennes de produits de la volaille à Singapour se sont chiffrées à 87 000 \$ en 2011.
- En novembre 2011, le Canada a réussi à renégocier des certificats d'exportation de graisses d'équarrissage destinées à une utilisation industrielle et exportées à Singapour. En 2011, les importations de suif destinées à un usage industriel à Singapour ont atteint 36 000 \$.

Tadjikistan

- En août 2011, le Canada a obtenu l'accès des embryons de bovins au Tadjikistan, ouvrant ainsi un nouveau marché.

Thaïlande

- En avril 2011, la Thaïlande a approuvé les certificats sanitaires des embryons de bovins canadiens, ouvrant ainsi un nouveau marché.

Uruguay

- En mai 2011, l'Uruguay a reconnu le Canada comme pays exempt de flétrissement bactérien de la luzerne. La valeur des exportations canadiennes de luzerne en Uruguay en 2011 ont totalisé 725 000 \$, soit 55 % de la valeur totale des importations de l'Uruguay.

Vietnam

- En août 2011, le Vietnam a approuvé les exportations de bovins, d'ovins et de caprins de reproduction sur pied en provenance du Canada. Cela donne accès à un marché qui vaut environ 50 millions de dollars.
- En août 2011, le système de contrôle canadien de la salubrité des aliments frais d'origine végétale a été approuvé par le Vietnam en vertu d'un nouveau règlement qui stipule que les pays doivent recevoir une approbation avant d'exporter leurs produits au Vietnam. Cette approbation protège l'accès permanent au marché de produits comme le soja, l'orge, le blé, les cerises et les pommes – dont la valeur s'est chiffrée à environ 56,2 millions de dollars en 2011.

Modèle de réussite :

Communiquer les connaissances pour maintenir l'accès aux marchés



L'Institut international du Canada pour le grain (IICG) offre une expertise technique et de l'aide, effectuée des activités de recherche appliquée et offre de la formation sur mesure aux producteurs, transformateurs et utilisateurs des grains du Canada ainsi qu'aux clients du monde entier. En mars 2012, le gouvernement et la Commission canadienne des grains (CCG) ont organisé, de concert avec l'IICG, le séminaire latino américain sur la qualité des grains. Des représentants du gouvernement et de l'industrie de la Colombie, du Pérou, du Costa Rica, du Honduras, de l'Argentine, du Chili et du Mexique y ont assisté et passé plusieurs jours à Winnipeg pour en apprendre davantage sur le système d'assurance de la qualité des grains, les procédures d'inspection et le processus de certification des exportations du Canada.

Communiquer les connaissances pour maintenir l'accès aux marchés (suite)

Le séminaire s'est intéressé à la façon dont le gouvernement et l'industrie collaborent pour mettre en œuvre le système canadien de salubrité des aliments reconnu à l'échelle mondiale. Les participants ont été renseignés sur la portée et la rigueur des systèmes d'assurance de la qualité des grains de l'ACIA et de la CCG, tandis que les visites sur place et des conférenciers invités ont démontré la volonté des producteurs et transformateurs de grains du Canada de garantir la qualité et la salubrité de leurs céréales, légumineuses et oléagineux.

En faisant mieux connaître le système d'inspection et de salubrité des aliments de calibre mondial du Canada, on assure un accès commercial ininterrompu aux producteurs canadiens. « Les importateurs se préoccupent notamment des procédures de nettoyage, des politiques de classement et des pratiques de certification, explique Rick Morgan, gestionnaire, Développement de l'entreprise, IICG. Cependant, lorsqu'ils apprennent en quoi consiste les contrôles de qualité de haut niveau et les processus d'inspection, de classement et de manutention de l'industrie canadienne des grains, ils ont davantage confiance dans les produits céréaliers du Canada, ce qui diminue le potentiel de problèmes d'accès aux marchés. »

CONCLUSION

Pendant la période visée par ce rapport (avril 2011 à juin 2012), le gouvernement du Canada est parvenu à rouvrir des marchés et à en maintenir et élargir l'accès pour tout un éventail de produits végétaux, animaux et alimentaires. Les principales réalisations ont été le rétablissement de l'accès au marché sud coréen pour le bœuf canadien provenant d'animaux âgés de moins de 30 mois qui, selon l'industrie, peut représenter 30 millions de dollars de ventes d'ici 2015; le maintien de l'accès au marché chinois pour le canola canadien, un marché de 1,6 milliard de dollars en 2011; une décision de l'Organisation mondiale du commerce contre l'inscription du pays d'origine sur l'étiquette requise par les États-Unis, qui se traduit par des pertes de centaines de millions de dollars pour les producteurs canadiens de bovins et de porcs. En outre, les dossiers associés à la biotechnologie végétale, aux normes phytosanitaires, à la présence d'une faible concentration d'OGM et à l'équivalence pour les produits biologiques ont progressé.

La résolution des problèmes liés à l'accès aux marchés est un processus long et répétitif qui exige de nombreuses ressources, et qui requiert des efforts soutenus sur le plan technique, politique et diplomatique, ainsi que la capacité de réagir rapidement aux problèmes émergents et de collaborer pour trouver des solutions. La démarche interministérielle coordonnée du gouvernement du Canada permet de réunir cette expertise et fournit une stratégie ciblée et des mesures pour favoriser la compétitivité des produits agricoles et agroalimentaires canadiens, la rentabilité du secteur et la croissance soutenue.

Pour la suite des choses, le gouvernement du Canada continuera de collaborer avec l'industrie et les provinces et territoires pour cerner les marchés offrant le plus grand potentiel. Il prendra les devants pour éviter la perturbation des échanges, venir à bout des problèmes d'accès aux marchés non résolus, poursuivre les négociations des accords de libre échange et faire progresser les ventes des produits agricoles et agroalimentaires canadiens sur la scène internationale. Les priorités et stratégies du gouvernement du Canada viseront à s'emparer des débouchés émergents, à tirer parti de l'information sur les marchés et à gérer les problèmes et les défis de façon rapide et efficace.

Grâce à ces efforts, les exportateurs de produits agricoles, les producteurs et les transformateurs d'aliments du Canada continueront de profiter d'un meilleur accès aux marchés du monde entier.